



Mardi 30 août 2016

Communiqué

Tous en grève le 8 septembre

La rentrée 2016 devrait voir mise en œuvre la réforme du collège imposée par le gouvernement alors même qu'elle est toujours contestée par la majorité des personnels du second degré. Ces derniers qui ont manifesté tout au long de l'année dernière leur opposition et leur volonté d'une reprise des discussions pour une autre réforme n'ont pas désarmé. L'autoritarisme, le mépris manifestés par la ministre de l'Éducation qui a négligé de répondre aux demandes d'audience de l'intersyndicale du second degré, la désorganisation causée dans les collèges par la réforme n'ont fait que renforcer la détermination à combattre cette dernière.

L'intersyndicale a appelé les collègues à ne pas mettre en œuvre des dispositifs imposés et qu'ils jugent inefficaces ; elle demande à l'ensemble des personnels du second degré de recenser et faire remonter dans le cadre des assemblées générales de pré rentrée tous les problèmes d'une rentrée qui s'annonce très difficile : collège, lourdeur des effectifs en lycée, insuffisance des moyens affectés à la vie scolaire, emplois du temps ...La poursuite des mobilisations conduites durant l'année précédente doit déboucher sur l'abrogation de la réforme et l'ouverture rapide de discussions sur d'autres bases. A l'approche d'échéances électorales importantes le gouvernement doit enfin entendre les personnels. Après les congés d'été, c'est avec combativité que les personnels entament ce début d'année scolaire décidés à agir pour leurs métiers et leurs élèves, lutter contre les inégalités et le maintien de garanties collectives mises à mal dans la loi travail comme dans l'Éducation.

C'est pourquoi l'intersyndicale du second degré appelle les personnels à se mettre en grève et rejoindre les manifestations le 8 septembre pour une autre réforme du collège et de meilleures conditions de travail et d'étude en collège comme en lycée.

Elle les invite à s'associer aux initiatives prises par l'intersyndicale interprofessionnelle CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL, le 15 septembre pour obtenir l'abrogation de la loi Travail imposée par l'utilisation du 49-3 et conquérir de nouvelles garanties et protections collectives.